



Journal de la
Fédération Patronale
et Économique

N°64 - Novembre 2022

INTERFACE

UNE NOUVELLE GARE POUR BULLE

Après de longs mois de travaux, la nouvelle gare de Bulle et son complexe immobilier ont commencé à prendre vie cet automne. Alain Barras, chef de projet, et Stefano Lepri, Responsable Immobilier, tous deux employés aux Transports publics fribourgeois (TPF), présentent le déplacement de la gare et ses nouvelles infrastructures ferroviaires, ainsi que le complexe immobilier « Velâdzo ».

Le projet de déplacement de la gare de Bulle s'inscrit dans la mise en conformité de la gare aux critères de la Loi sur l'égalité pour les personnes handicapées (LHand). La nouvelle gare offre désormais sept voies, quatre quais et un passage inférieur débouchant d'un côté sur la nouvelle place de la gare et les arrêts Mobul et, de l'autre côté, sur la gare routière TPF.



FPE-CIGA
Fédération Patronale
et Économique



« Bulle: Bâtiment de la gare » © Itten+Brechbühl SA / Strata Architecture

P.P.

CH-1630 Bulle

LA POSTE



Ce déplacement était important non seulement pour la mise en conformité aux critères LHand avec la création de quais de 150 mètres, mais également par volonté de rouler sur un double écartement (voie normale et voie métrique) sur une partie du tronçon, appelée « **tronçon commun** ». Afin de pouvoir installer le faisceau de voie permettant l'implantation amenant vers ce tronçon commun, il a été nécessaire de repenser l'emplacement de la gare.

En plus de la modernisation des installations, qui dataient des années 60, un nouveau faisceau de voie en entrée et sortie de gare a été créé. La rénovation complète de toute l'infrastructure ainsi qu'une légère optimisation de tracé ont également été effectuées. Le projet a permis une mise à jour du secteur de Planchy, atelier d'entretien et de maintenance de Bulle, ainsi que l'ajout d'une voie de décroisement du secteur Planchy jusqu'à la gare. Et bien évidemment, la construction d'une toute nouvelle gare.

Quant au complexe immobilier, appelé « Velâdzo », soit « **village** » en patois fribourgeois, il vise à proposer à toutes et tous un lieu combinant des logements, des surfaces commerciales et administratives, des services, des restaurants et un hôtel à proximité immédiate d'une interface d'échange. D'après Stefano Lepri, le « Velâdzo » est un village urbain et connecté, qui réinvente la destination du quotidien et incarne la mobilité moderne.

Ce concept immobilier, développé par le groupe TPF parallèlement à la modernisation de la gare, offre tous les avantages d'un village: la vie dans une communauté à taille humaine, un accès immédiat aux services essentiels et un ancrage local fort avec une connexion à la terre et au terroir. Au fil de l'expérience, habitant-es et visiteur-euses profitent d'une large offre de commerces et de services, entre enseignes familières et pépites régionales. Les premières enseignes ont ouvert leurs portes le 1^{er} septembre dernier et les prochaines étapes importantes sont toutes liées à l'aménagement des surfaces des futures locataires qui vont emménager entre mi-septembre et 2023. Les espaces publics sont en cours de finalisation pour la fin de l'année. La végétalisation du rond central sera effective au printemps 2023.

Avec la mise en service de la nouvelle gare et de la ligne Bulle-Broc Fabrique, c'est **une amélioration des accès en transports publics** pour la Gruyère. Par exemple, le trajet Palézieux – Gruyères sera possible sans changer de train, avec une cadence à la demi-heure dès le changement d'horaire de décembre 2022. C'est aussi une porte qui s'ouvre vers la Suisse alémanique avec une liaison Berne – Broc-Fabrique sans changer de train dès l'été 2023. Avec ses grands espaces qui facilitent les déplacements, ses accès ouverts sur les deux côtés de la ville, son interface avec le « Velâdzo », la nouvelle gare de Bulle et sa place offrent plus de confort et une vraie attractivité en plein cœur de la capitale gruérienne.



« Appartement témoin du Velâdzo Bulle » © TPF

EDITO

La réforme de la LPP devra être traitée dans les meilleurs délais

Comme vous le savez, le 25 septembre dernier, le peuple suisse a accepté le projet AVS 21 à une très faible majorité (50,6%). Il s'agit d'une révision importante, qui stabilisera les finances du premier pilier jusqu'à l'horizon 2030, mais qui devra être suivie par une réforme structurelle.

Parallèlement à l'AVS, notre prévoyance professionnelle demande elle aussi une révision. Celle-ci devra prendre en considération les emplois à temps partiel et les salaires modestes, qui devront être intégrés d'une manière ou d'une autre dans le 2^{ème} pilier. Cet aspect touche particulièrement les femmes, qui sont les plus concernées par ces situations. Il est important que ce point soit amélioré dans la réforme, afin qu'elles puissent se constituer un capital de prévoyance suffisant.

Le projet LPP 21 vise justement à garantir le niveau des rentes, à renforcer son financement et à améliorer la couverture des personnes à temps partiel. Le texte de base avait été développé conjointement par les partenaires sociaux, soit l'Union patronale suisse, l'Union syndicale suisse et travail.suisse. Dans les mesures proposées, il était question de diminution de la déduction de coordination et du taux de conversion, d'adaptation des bonifications de vieillesse, ou encore d'introduction d'un supplément de rente durant une période transitoire de 15 ans.

Une version quelque peu modifiée de ce projet avait été adoptée par le Conseil national en décembre 2021, qui avait notamment édulcoré les mesures envisagées pour compenser la baisse du taux de conversion. Pour sa part, le Conseil des Etats a renvoyé le projet à sa Commission de la sécurité sociale, qui a annoncé traiter l'objet à la session d'hiver. Cela signifie que du retard va être pris et que de nouvelles discussions devront avoir lieu, dans une situation où il devient urgent de renforcer notre système des trois piliers. Le projet devra être traité dans les meilleurs délais, si l'on veut que les modifications puissent entrer en vigueur au plus vite.

Nadine Gobet
Directrice de la FPE-CIGA



NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EN IMAGES

Le 28 septembre dernier s'est tenue notre assemblée générale, à Espace Gruyère à Bulle, réunissant plus de 200 personnes. Après deux ans d'une organisation particulière en raison des restrictions, c'était avec plaisir que nous avons pu partager à nouveau des moments conviviaux avec nos membres et invités. Voici quelques images de cette soirée :



UN CONGÉ D'ADOPTION DÈS LE 1^{ER} JANVIER 2023

Lors de sa séance du 24 août 2022, le Conseil fédéral a fixé l'entrée en vigueur de la modification de la loi sur les allocations pour perte de gain du 1^{er} octobre 2021 (congé d'adoption indemnisé par le régime des APG) au 1^{er} janvier 2023 et adopté les modifications du Règlement sur les allocations pour perte de gain (RAPG).

La nouvelle allocation d'adoption est prévue pour les parents actifs qui **accueillent un enfant de moins de quatre ans** en vue de son adoption. Au total, **14 indemnités peuvent être versées pour un congé maximal de deux semaines à prendre dans un délai-cadre d'une année** à partir du moment de l'accueil de l'enfant.

Le congé d'adoption et l'allocation peuvent être partagés entre les deux parents adoptifs. L'allocation d'adoption se base essentiellement sur les mêmes règles que l'allocation de paternité.

En Suisse, le nombre d'enfants adoptés avant l'âge de quatre ans est faible. En 2020, on en dénombrait 33. C'est pourquoi **les demandes d'allocation d'adoption seront toutes traitées de manière centralisée par la Caisse fédérale de compensation (CFC)** et non par les caisses de compensation auxquelles sont affiliés les parents, comme c'est normalement le cas.

ACTU MEMBRE

GRUPE GRISONI – 75 ANS

Le Groupe Grisoni a fêté ses 75 ans d'existence cette année, sa fondation remontant à décembre 1946. Cela a été l'occasion pour l'entreprise familiale de fêter le jubilé tout au long de l'année, avec des événements à destination de ses clients, de ses partenaires, mais aussi de ses 1'300 collaboratrices et collaborateurs. Louis Risse, Directeur général, revient sur cet anniversaire.

Le Groupe Grisoni est une entreprise familiale active dans le génie civil, le bâtiment, les routes, l'entreprise générale, les travaux spéciaux, la géothermie, la déconstruction et le désamiantage, les travaux ferroviaires et la construction bois. Il déploie ses activités en Suisse romande grâce à 9 sociétés réparties sur 15 sites. À l'occasion de ses 75 ans, différents événements ont été organisés pour célébrer cet anniversaire aux côtés des personnes qui ont contribué ou qui participent encore aujourd'hui au succès du Groupe: « Le Conseil d'administration et la direction avaient à cœur de rassembler les invités afin de les remercier pour leur confiance », précise Louis Risse, directeur général.

Ainsi, des journées clients et familles ont été organisées dans les succursales de Satigny (GE), Vuadens (FR) et Chavornay (VD) entre les mois de mai et septembre. Une soirée du personnel réunissant plus d'un millier de collaborateurs a également eu lieu à la BCF Arena au printemps. Par ailleurs, le Groupe s'est engagé dans différents événements majeurs, à l'image des 50 ans de l'Armée à Drogens ou encore du Groupe E Tour de passage à Vuadens.

Cet automne, des visites de chantiers références seront organisées en Suisse romande à l'attention de ses partenaires et clients: « Le Groupe Grisoni a par ailleurs présenté ses activités dédiées au bois, par l'intermédiaire de ses sociétés Dougoud Construction Bois SA et Lanthmann Constructions Bois Sàrl, à l'occasion du Comptoir gruérien. » Enfin, un microsite retraçant les grandes étapes de l'évolution de l'entreprise a été élaboré. De nombreuses capsules vidéo comprenant des interviews sont à découvrir sur 75ans.groupe-grisoni.ch.

Après deux ans de pandémie, pouvoir célébrer cet anniversaire était important sur le plan humain: « Les festivités liées à nos 75 ans avaient pour objectif premier de rassembler

l'ensemble de notre personnel, nos clients et partenaires pour les remercier pour leur confiance et leur fidélité. Après la situation sanitaire compliquée de ces deux dernières années, il y avait un réel besoin de partager des moments conviviaux, tous ensemble. » Célébrer 75 ans, c'est également un anniversaire important pour la famille Binz-Grisoni, propriétaire de l'entreprise. L'occasion pour elle de se souvenir, avec émotion, du chemin parcouru depuis la fondation de l'entreprise en décembre 1946.

En 75 ans, il est certain que l'entreprise a bien évolué et que ce qu'elle est aujourd'hui n'a plus grand-chose à voir avec ses débuts: « Au travers des époques, l'entreprise a subi plusieurs mues, je pense notamment à la mécanisation, son développement à travers la Suisse romande et son installation à long terme sur les différents sites de Saint-Légier, Domdidier, Chavornay et Satigny. »

Lorsqu'on demande à Louis Risse de citer un souvenir particulièrement marquant, le choix n'est pas forcément évident: « Il y a bien entendu plusieurs faits marquants qui ponctuent ces 75 ans d'histoire, mais pour n'en citer qu'un: le déplacement du site logistique historique des berges de La Trême à Vuadens, en bordure d'autoroute, en 2013, suivi du déménagement des bureaux de la rue de la Condémine à Bulle au site actuel de Vuadens. Ce déménagement a donné un nouveau souffle à l'entreprise. »



Pour la suite, le Groupe fait face à plusieurs défis d'importance, notamment la question de comment construire de façon plus durable en respectant mieux les ressources naturelles: « en diminuant significativement notre impact, en recyclant un maximum nos matériaux de démolition et en développant des techniques de construction plus durables qu'actuellement. Pour ce faire, nous avons le projet d'investir massivement dans le bois et le recyclage des matériaux ainsi que dans l'exploitation locale des matières premières. »



Nous avons le projet de construire en diminuant significativement notre impact, en recyclant un maximum nos matériaux de démolition et en développant des techniques de construction plus durables qu'actuellement.



L'INTERVIEW DU PRÉSIDENT

Dominique de Buman,
Président du Suisse Fondue Festival

Du 17 au 20 novembre se tiendra une nouvelle manifestation à Fribourg, le Suisse Fondue Festival, repoussée depuis 2020 en raison de la pandémie. Initiée par les Interprofessions du Vacherin Fribourgeois et du Gruyère et la Ville de Fribourg, son secrétariat est géré par la FPE. Son président, Dominique de Buman, présente ce festival gastronomique autour de la fondue « moitié-moitié ».

Interface: Quel est le but de cette nouvelle manifestation ?

Dominique de Buman: Il y a tout d'abord un aspect économique, avec la volonté de provoquer une large prise de conscience de la qualité de la fondue « moitié-moitié » et des deux fromages qui la composent, le Vacherin Fribourgeois AOP et le Gruyère AOP. Le fait de créer une sensibilité commune, chez les consommateurs mais aussi les restaurateurs qui sont nos partenaires dans cet événement, a une influence favorable sur la qualité. Pour le canton de Fribourg et sa Nouvelle politique régionale (NPR), cette manifestation s'inscrit également dans sa stratégie agro-alimentaire. Et puis, il y a un objectif de visibilité, car ce festival permet de réunir une quantité importante de personnes au même endroit, pour partager des instants de convivialité.



Ce festival permet de réunir une quantité importante de personnes au même endroit, pour partager des instants de convivialité.



Toutes les informations sur le Suisse Fondue Festival, ainsi que la billetterie, sont accessibles en scannant le QR-code ci-dessus.

Qu'est-ce qui vous a motivé à en prendre la présidence ?

Plusieurs raisons m'ont convaincu. La première, et peut-être la plus importante, ce sont les personnes impliquées. J'ai beaucoup d'amitié et de confiance envers ceux qui m'ont abordé pour ce rôle, et j'ai la chance d'être entouré d'un super comité, composé d'individus sensationnels. Ensuite, il y a l'amour des produits, nos fromages fribourgeois AOP, et leur histoire. Enfin, le soutien de la NPR et le lieu de la ville de Fribourg m'ont plu. On ne crée pas une nouvelle institution, on prend une tradition réelle, la fondue, pour la faire rayonner, auprès d'un public urbain et plus jeune.



Quels ont été les principaux défis de la mise sur pied de cet événement ?

La pandémie de Covid nous a bien entendu mis des bâtons dans les roues avec un report forcé de deux ans et donc un surcoût administratif. J'en profite d'ailleurs pour adresser un grand merci à toutes les organisations porteuses du projet pour leur contribution. Un autre défi a été le dimensionnement du projet, il a fallu trouver un équilibre entre une manifestation assez grande mais une certaine prudence pour la première édition.



Nous avons également la volonté de ne pas créer de concurrence avec la clientèle déjà présente, qui va déguster la fondue chez les restaurateurs de Fribourg, mais d'attirer de nouvelles personnes, afin d'amener des retombées supplémentaires pour tous les acteurs économiques. Et finalement, nous avons le défi de la nouveauté, de ne pas savoir quelle sera la réaction des gens.

De quoi vous réjouissez-vous le plus ?

Je me réjouis de voir en vrai l'originalité de l'architecture de la cantine, appelée La Bûche. Et, bien entendu, de vivre la convivialité qu'apporte la fondue et de voir la mise en valeur de nos fromages fribourgeois AOP dans l'espace public.

Quelles seront les particularités de cette édition ?

C'est un festival gastronomique, mais nous avons également voulu y intégrer une note culturelle. Ce ne sera pas l'élément principal, mais il y aura des animations musicales, ainsi qu'une installation interactive qui reproduira sous la forme d'œuvres d'art les mouvements faits par les visiteurs en mélangeant une fondue. Cela permettra d'associer tradition et innovation.

Qu'est-ce que la FPE apporte dans la gestion de cette manifestation ?

La FPE fait un excellent travail pour le festival, en assurant la coordination de l'organisation même en cas de pépin. J'apprécie particulièrement son professionnalisme, sa disponibilité ainsi que sa discrétion. Elle est un grand soutien pour nous et c'est un plaisir de collaborer avec la FPE et son équipe.

Anaïs Bourbia

LA FPE-CIGA FÊTERA SES 75 ANS EN 2023

En 2023, ce sera au tour de notre Caisse de compensation, chapeauté par la Fédération Patronale et Economique, de fêter ses 75 ans d'activité, qui coïncident avec la mise en œuvre de la loi sur l'AVS, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1948.

À l'occasion de ce jubilé, notre logo a été personnalisé avec l'ajout de la mention «75 ans» qui l'habillera tout au long de l'année et que vous pouvez découvrir ci-dessous.

Plusieurs événements et actions seront proposés au fil de l'année à l'intention des personnes qui font la FPE-CIGA: ses collaboratrices et collaborateurs, les entreprises et indépendants affiliés, les associations et manifestations sous gestion et, à plus large échelle, le grand public.

Nous nous réjouissons de fêter ces 75 ans avec vous toutes et tous et vous tiendrons informé-e-s en temps voulu de ce qui vous attend en 2023.



FPE - CIGA
Fédération Patronale
et Économique



Formations

11 NOVEMBRE 2022 | 8H30-12H00 | BULLE
MARKETING DIGITAL 2 – CRÉER MA STRATÉGIE DIGITALE

15 NOVEMBRE 2022 | 8H30-12H00 | BULLE
DROIT DU TRAVAIL – L'INCAPACITÉ DE TRAVAIL
DANS TOUS SES ÉTATS

17 NOVEMBRE 2022 | 8H30-10H30 | BULLE
FORMATION CERTIFIANTE EN RÉANIMATION CARDIO-
RESPIRATOIRE EN RÉALITÉ VIRTUELLE ET ATELIERS
PRATIQUES BLS-AED SRC

18, 25 NOVEMBRE ET 2, 7 DÉCEMBRE 2022
9H00-11H15 | ONLINE
LA GESTION DES RISQUES EN ENTREPRISE: DES MÉTHODES
D'ANALYSE À LA PRATIQUE

24 NOVEMBRE 2022 | 8H30-17H00 | BULLE
RÉSEAUX SOCIAUX 1 – L'UNIVERS DES RÉSEAUX SOCIAUX

29 NOVEMBRE 2022 | 8H30-17H00 | BULLE
LA BASE DES ASSURANCES SOCIALES

2 DÉCEMBRE 2022 | 8H30-17H00 | BULLE
ACTUALISER SA CORRESPONDANCE PROFESSIONNELLE

26 JANVIER 2023 | 8H30-17H00 | BULLE
RÉSEAUX SOCIAUX 2 – CRÉER MA LIGNE ÉDITORIALE

2 FÉVRIER 2023 | 8H30-17H00 | BULLE
CONDUIRE ET MOTIVER SON ÉQUIPE AVEC AGILITÉ
«LES 5 PHASES DU MANAGEMENT®»

9 FÉVRIER 2023 | 8H00-12H00 | BULLE
FORMATION CERTIFIANTE EN RÉANIMATION CARDIO-
RESPIRATOIRE EN RÉALITÉ VIRTUELLE ET ATELIERS
PRATIQUES BLS-AED SRC



Découvrez le programme et inscrivez-vous sur
fpe-ciga.ch/formation ou en scannant
le QR-Code ci-dessus.

IMPRESSUM

Edition
FPE-CIGA, Bulle

Rédaction
Anaïs Bourbia

Graphisme
agence DEP/ART, Riaz

Impression
Media f Imprimerie SA



FPE - CIGA
Fédération Patronale
et Économique